

EXTRAIT du REGISTRE DÉLIBÉRATIONS

2026051

du CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de PÉROUGES

Séance du 26 mai 2026

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal :	15	L'an deux mil vingt-six et le vingt-six mai à 18h30, le
En exercice :	15	conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué,
Présents :	12	s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de
Votants :	14	ses séances sous la présidence de Madame Nathalie MICOLAS, Maire,

Date de la convocation

19/05/2026

Date d'affichage

19/05/2026

Présents : Nathalie **MICOLAS**, Jean-Luc **VIBERT**, Christelle **MORTEL**, Gilberto **GRECO**, Marie-Victoire **PASSERAT DE LA CHAPELLE**, Christian **MILLET**, Marlène **BLASQUEZ**, Christophe **GENEVOIS**, Marie-Pierre **CHEssel**, Catherine **LEIGNIER**, Eric **BARDY**, Annie **BOIS**.

Absents excusés : Florence **DE POUMEYROL** donne pouvoir à Gilberto **GRECO**, Eric **MEUNIER** donne pouvoir à Marie-Victoire **PASSERAT DE LA CHAPELLE** et Frédéric **TRIPODI** donne pouvoir à Christelle **MORTEL**.

Absents : Néant

Christelle **MORTEL** a été élue secrétaire de séance.

Objet de la délibération :

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Madame le Maire explique au conseil municipal que cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale. Elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale.

Depuis la mise en œuvre au 1^{er} janvier 2017 de la révision des valeurs locatives des locaux professionnels, elle participe par ailleurs à la détermination des nouveaux paramètres départementaux d'évaluation.

La désignation des commissaires doit être effectuées par délibération au nombre de 24 personnes pour les communes de moins de 2 000 habitants.

Les commissaires doivent remplir les conditions suivantes :

- Être âgés de 18 ans au moins ;
- Être de nationalité française ou ressortissant d'un état membre de l'union européenne ;
- Jouir de leurs droits civils ;

2026051

- Être inscrits aux rôles des impositions dans la commune (taxe foncière, taxe d'habitation sur les résidences secondaires ou cotisation foncière des entreprises) ;
- Être familiarisés avec les circonstances locales ;
- Posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Après en avoir délibéré avec 14 pour, 0 abstention et 0 contre, le conseil municipal :

Propose la liste suivante :

- Gérard FLEJOU
- Gilberto GRECO
- Frederic PASSERAT DE LA CHAPELLE
- Suzanne LOISY
- Jean-Luc VIBERT
- Jean BERNIN
- Raymond PUVILLAN
- Martial TRUCHON
- Jean-Pierre MASSON
- Eric MEUNIER
- Christian MILLET
- Jean-Paul ROUTEX
- Jurgen DE NEVE
- Nathalia BONAVITA
- Maurice MONGENOT
- Annie BOIS
- Josiane RAYNAUD
- Cécile CHARON
- Dominique THORE
- Marie-Josèphe CINQUIN
- Yann DAUDE
- Karine JABOULIN
- Ingrid ROUSSET
- Céline GIANNOLA

A Pérouges,

Le Maire,
Nathalie MICOLAS

